

Non-immigrant Visa "B" (Business)
pour travailler comme professeur en Thaïlande

Documents requis:

- 2 photos d'identité en couleur (3,5 x 4,5 cm), prise dans les 6 derniers mois
- Une copie de la carte d'identité belge ou Luxembourgeoise
- Le passeport qui est encore valide pour au moins 6 mois
- Un formulaire de demande de Visa complété et signé

- Une copie d'une réservation d'hôtel ou une lettre/mail d'une personne qui vous héberge + copie de sa carte d'identité + preuve que cette personne habite en Thaïlande

- Une copie de la confirmation du ticket d'avion
- Une lettre d'invitation **originale** de l'école en Thaïlande
- Une copie de la carte d'identité de la personne qui signe la lettre
- Une copie de l'enregistrement de l'école
- Une lettre d'approbation du Ministère de l'Education
- Une lettre d'approbation du permis de travail délivrée par le Ministère du Travail (WP3)
- Une copie du dernier diplôme du demandeur
- Un curriculum Vitae en anglais mentionnant vos compétences et expériences professionnelles
- Un extrait du casier judiciaire
- 60 € à payer cash

LE CONSUL PEUT DEMANDER D'AUTRES DOCUMENTS SI JUGÉ NÉCESSAIRE

Les demandes de visa se font du lundi au vendredi de **9h30 à 12h00 SEULEMENT**

Les retraits des visas se font du lundi au vendredi de **14h00 à 15h00 SEULEMENT**

Veillez noter qu'il n'y a pas de service de photocopies à l'ambassade

Royal Thai Embassy Brussels

876 Chaussée de Waterloo, 1000 Brussels, Belgium

Tel. +32-2-640 68 10 • Fax. +32-2-648 30 66 • E-mail: consular@thaiembassy.be • www.thaiembassy.be